

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW — Lanaudière + HEBDOS**

Programme d'aide financière temporaire VHR

Près de 485 000 \$ pour améliorer la sécurité dans les sentiers de motoneige et de VTT dans la région de Lanaudière

Saint-Alphonse-Rodriguez, le 26 avril 2018 — Une aide financière de 484 383,72 \$ est accordée à différents clubs et organismes de la région pour les soutenir dans leurs efforts pour rendre la pratique de la motoneige et du véhicule tout-terrain (VTT) encore plus sécuritaire.

La ministre déléguée aux Transports, M^{me} Véronique Tremblay, en a fait l'annonce en présence de la ministre responsable de la région de Lanaudière et ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, M^{me} Lise Thériault.

Ce soutien financier est accordé dans le cadre du Programme d'aide financière temporaire, pourvu d'une enveloppe de plus de 10 millions de dollars, pour améliorer la sécurité en véhicule hors route. Il permettra aux clubs et aux organismes de concrétiser des projets visant à renforcer la sécurité des usagers et de pérenniser les sentiers.

Citations :

« L'appui de notre gouvernement annoncé aujourd'hui à l'industrie de la motoneige et du VTT est sans contredit un levier de développement des plus importants pour l'essor de la région de Lanaudière. Il ne fait aucun doute que le fait d'assurer la pérennité d'un produit récréotouristique de cette envergure contribuera à la vitalité économique de notre région. »

Lise Thériault, ministre responsable de la région de Lanaudière et ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation

« Une pratique du VTT et de la motoneige accessible et sécuritaire, voilà notre engagement à l'égard des usagers des sentiers de VHR du Québec. L'aide financière annoncée aujourd'hui permettra de donner un véritable élan aux clubs de véhicules hors route et aux organismes qui font face à certains enjeux en matière de sécurité et qui

poursuivent sans cesse leurs efforts pour assurer la pérennité des sentiers et la sécurité des adeptes. »

Véronique Tremblay, ministre déléguée aux Transports

Faits saillants :

- Le Programme d'aide financière temporaire pour améliorer la sécurité en véhicule hors route est pourvu d'une enveloppe de plus de 10 millions de dollars. Il était en vigueur jusqu'au 31 mars 2018.
- Il a été mis en place afin de soutenir adéquatement l'industrie du VHR dans ses efforts pour améliorer la sécurité dans les sentiers.
- Ces sommes s'ajoutent à celles déjà disponibles par l'entremise du volet I – Infrastructures du Programme d'aide financière aux véhicules hors route – Infrastructures et protection de la faune.
- Le Programme d'aide financière temporaire pour améliorer la sécurité en véhicule hors route vise à soutenir la réalisation d'études, de plans et devis, de travaux sur les sentiers de VHR ou les lieux de passage hors sentiers, la tenue d'événements et de formations axées sur la sécurité en VHR, ainsi que l'acquisition de matériel dans le but de renforcer la sécurité dans la pratique du VTT et de la motoneige et d'assurer la pérennité des réseaux de sentiers.

Liens connexes :

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

[Programme d'aide financière spécial pour améliorer la sécurité en véhicule hors route.](#)

Suivez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#).

– 30 –

Sources :

Marie-Ève Dion
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée aux Transports
Tél. : 418 643-6980

Clémence Beaulieu-Gendron
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable de la région de
Lanaudière
Tél. : 418 691-2030

Pour information :

Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de
l'Électrification des transports
Tél. :
Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724

Annexe

Liste des projets pour la région de Lanaudière

| Nom de l'organisme | Description du projet | Somme allouée |
|---|---|----------------------|
| Association les Coureurs de bois St-Alphonse inc. | Relocalisation du sentier TQ 43 entre Chertsey et Saint-Alphonse-Rodriguez | 58 425,00 \$ |
| Club de motoneigistes Manawan | Amélioration du sentier 345 sur une portion de 500 mètres | 10 000,00 \$ |
| Club Quad Les Randonneurs | Construction et réfection du secteur de Mascouche | 22 375,00 \$ |
| Club de moto-neige Carcamp inc. | Construction d'un pont sur la rivière Bayonne - sentier TQ 3 | 218 550,00 \$ |
| Club Quad Les Randonneurs | Construction et réfection du sentier des Nymphes TQ 40 (tronçon prioritaire) | 78 975,00 \$ |
| Club Quad Moto M.A.N. inc. | Aménagement de sentier projeté et correctifs à effectuer sur le sentier existant de VTT à Sainte-Julienne totalisant 6,9 km | 62 632,22 \$ |
| Club Quad St-Zénon 1997 | Orientation sécuritaire du tronçon du lac Saint-Jacques, près du sentier TQ 40 | 33 426,50 \$ |
| Total | | 484 383,72 \$ |